



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'HANVEC

Envoyé en préfecture le 20/12/2024  
Reçu en préfecture le 23/12/2024  
Publié le  
ID : 029-212900781-20241212-DEL\_2024\_55-DE

Nombre de membres : L'an deux mil vingt-quatre  
En exercice 19 Le douze décembre à dix-huit heures trente minutes  
Présents 13 le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance  
Votants 19 publique, sous la présidence d'Yves CYRILLE, le Maire.  
Date de convocation : 5 décembre 2024

**PRÉSENTS** : Yves CYRILLE, Isabelle TANNE (présente à partir de 19h14), Fabienne GRANDJEAN, Gilbert KEROMNES, Marie-Françoise MARHIC, Marta L'HUILLIER, Jean-Christophe TOMAS, Jérôme DUBRAY, Stéphanie LE HIR, Mélanie THOMIN (présente à partir de 18h43), Betty CROGUENOC, Corinne CHARDOT, Thibaud LELOUP,

**ABSENTS EXCUSÉS** : Alain LE BORGNE pouvoir donné à Fabienne GRANDJEAN, Jean-Luc FLOCH pouvoir donné à Marie-Françoise MARHIC, Olivier LE VOURCH pouvoir donné à Gilbert KEROMNES, Damien ILY pouvoir donné à Jérôme DUBRAY, Emma GUILLOU pouvoir donné à Stéphanie LE HIR, Philippe ARNAUD pouvoir donné à Thibaud LELOUP.

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du conseil, conformément à l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales. Fabienne GRANDJEAN a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

### DEL 2024-55 : TARIFS COMMUNAUX AU 01 SEPTEMBRE 2024 EXPOSÉ DES MOTIFS

Par délibération en date du 4 juillet 2024, le conseil municipal a approuvé les tarifs communaux au 1<sup>er</sup> septembre 2024. Toutefois, lors de la rédaction de la délibération correspondante, des erreurs de plumes sont apparues tenant à divers critères (copié collé etc.). Par souci de sécurité juridique, il est proposé au conseil municipal de revoter les tarifs tels qui lui ont été présentés le 4 juillet 2024 afin de corriger cette délibération.

#### Restauration scolaire

	Coût du repas par enfant domicilié à Hanvec	Coût du repas par enfant non domicilié à Hanvec
Tranche 1 Quotient familial inférieur à 1 000 €	1,00 €	6,48 €
Tranche 2 Quotient familial entre 1 000 € et 1 500 €	3,80 €	
Tranche 3 Quotient familial supérieur à 1 500 €	4,00 €	

**Application d'une pénalité de 2 € supplémentaires par repas pour les enfants non-inscrits dans le délai minimum (7 jours).**

#### Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Tranche 1 Quotient familial familial moins de 700 €	Tranche 2 Quotient familial entre 700 € et 1 000 €	Tranche 3 Quotient familial entre 1 000 € et 1 500 €	Tranche 4 Quotient familial supérieur à 1 500 €
--	--	--	---

**Accueil Garderie**

	Enfants domiciliés dans la commune de Hanvec			
	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4
La ½ heure : garderie matin et garderie soir au-delà de 17h30	0,50 €	0,95 €	1,00 €	1,12 €
Forfait 16h30-17h30 goûter inclus	1,00 €	2,43 €	2,56 €	2,81 €
Pénalité départ après 19h	5,00 €			
	Enfants domiciliés hors de la commune de Hanvec			
	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4
La ½ heure : garderie matin et garderie soir au-delà de 17h30	1,35 €	1,42 €	1,49 €	1,64 €
Forfait 16h30-17h30 goûter inclus	3,14 €	3,35 €	3,53 €	3,88 €
Pénalité départ après 19h	5,00 €			

**Mercredis et vacances scolaires**

	Journée avec repas			
	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4
1 enfant	8,00 €	14,86 €	15,65 €	17,30 €
A partir du 2 <sup>ème</sup> enfant		8,06 €	9,39 €	9,33 €
	Journée sans repas			
	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4
1 enfant	6,00 €	11,49 €	12,05 €	13,30 €
A partir du 2 <sup>ème</sup> enfant		7,07 €	7,43 €	8,20 €
	½ journée avec repas			
	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4
Par enfant	4,00 €	10,60 €	11,15 €	12,34 €
	½ journée sans repas			
	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4
Par enfant	4,00 €	7,33 €	7,71 €	8,53 €
	Séjour la journée			
	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4
Par enfant	16,00 €	24,83 €	26,14 €	28,75 €
	Supplément sortie à la demi-journée			
	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4
Par enfant	3,66 €	3,86 €	4,07 €	4,47 €
	Supplément sortie à la journée			
	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4
Par enfant	7,32 €	7,73 €	8,13 €	8,95 €
Accueil avant 9h et après 17h				
Tarif d'accueil garderie				

**Cimetière**

	Durée	Tarif
Concession cimetière 2 m <sup>2</sup>	30 ans	110,00 €
	50 ans	200,00 €
Emplacement colombarium Caveau	15 ans	600,00 €
	30 ans	960,00 €

**Salles et mobilier**

Salle polyvalente	La journée	160,00 €
	Le week-end	265,00 €
Salle de réunion	La réservation tarif unique	55,00 €
Location du mobilier	Table à l'unité	2,00 €
	Chaise à l'unité	0,50 €
	Caution	100,00 €
Couloir de contention	Utilisateurs hors Hanvec	80,00 €
Location salle du Club du temps libre	Café	30,00 €

Salle Anne Péron	Salle entière				½ Salle			
	Avec office		Sans office		Avec office		Sans office	
	1 jour	Week-end	1 jour	Week-end	1 jour	Week-end	1 jour	Week-end
Particuliers hanvécois + associations hors 25 week-ends	370,00 €	475,00 €	265,00 €	370,00 €	265,00 €	370,00 €	210,00 €	315,00 €
Entreprises hanvécoises	395,00 €	500,00 €	315,00 €	420,00 €	290,00 €	395,00 €	235,00 €	345,00 €
Associations hors Hanvec								
Entreprises + syndicats hors Hanvec	475,00 €	685,00 €	395,00 €	525,00 €	370,00 €	525,00 €	290,00 €	420,00 €

Tarif pour les associations humanitaires / à but social hors Hanvec	1 utilisation gratuite	3 utilisations à tarif préférentiel	Tarif associations hors Hanvec / 3
---	------------------------	-------------------------------------	------------------------------------

	Salle entière	½ Salle
Ménage de la salle	100,00 €	75,00 €
Caution ménage	100,00 €	75,00 €
Dégâts	1 000 €	1 000,00 €

Casse ou perte	Chaise	65,00 €
	Table ronde	770,00 €
	Table 1/2 lune	430,00 €
	table	360,00 €

### Divers

<b>Photocopies</b>		
Noir et blanc	A4 recto	0,20 €
	A4 recto-verso	0,40 €
	A3 recto	0,40 €
	A3 recto-verso	0,80 €
Couleur	A4 recto	0,50 €
	A4 recto-verso	1,00 €

<b>Cadastre</b>	Extrait de plan	0,50 €
-----------------	-----------------	--------

<b>Bibliothèque</b>	Famille (gratuité la 1 <sup>ère</sup> année)	22,00 €
	Individuel	17,00 €
	Étudiant, demandeur d'emploi	10,00 €
	-18 ans + assistantes maternelles	gratuit
	Estivants	5,00 €/mois + 50,00 € de caution
	Pénalité de retard	1,00 € par rappel
	Carte perdue	2,00 €

<b>Capture d'animaux en divagation</b>	Capture	70,00 €
	Frais de garde	10,00 €/jour
	Frais vétérinaires	Frais réels

<b>Vente de bois</b>	La corde (3 stères)	220,00 €
	La corde (3 stères) bois de qualité inférieure	170,00 €

<b>Location de panneaux de voirie</b>	Caution	70,00 €
---------------------------------------	---------	---------

<b>Marché</b>	Etal simple	1,00 € les 2 mètres (0,50 € le mètre de vente)
	Camion	0,50 € le mètre de vente + 0,25 € le mètre « cabine » (mètre occupé mais qui n'est pas un espace de vente)
	Pour tous	Consommation électrique inf. 300w = 0,00 € Consommation électrique à partir de. 300w = 0,50 € par marché

Monsieur Yves CYRILLE, rapporteur entendu.

## **DÉLIBÉRATION**

Vu l'avis la commission Finances lors de sa réunion du 28 juin 2024,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

**ARTICLE 1** : Décide de valider les tarifs communaux comme présentés dans les tableaux ci-dessus.

### **POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE**

Le Maire,  
Yves CYRILLE



La secrétaire de séance  
Fabienne GRANDJEAN



Envoyé en préfecture le 20/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 029-212900781-20241212-DEL\_2024\_55-DE